

## Information pour les patients

# Odomzo® (Sonidegib)

Odomzo® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

## Comment se présente Odomzo®?



Odomzo® capsules à 200 mg: Rouge-brun, marquées d'un côté avec « NVR » et « Sonidegib 200mg ».

## Comment conserver Odomzo®?

Conserver à température ambiante.

## À quelle dose Odomzo® doit-il être utilisé?

Selon la prescription de votre médecin.

## Comment dois-je prendre Odomzo®?

- Prenez les capsules une fois par jour, avec un verre d'eau, de préférence toujours à la même heure.
- Prenez les capsules à jeun, au moins 1 heure avant ou 2 heures après un repas.
- Avalez les capsules entières. Ne pas les mâcher, ni les casser, les ouvrir ou les écraser.

## Qu'est-ce que je fais si ...

### ...j'ai oublié le médicament?

- Prenez la dose oubliée ultérieurement si moins de 6 heures se sont écoulées depuis le moment où vous deviez prendre la capsule.
- Si plus de 6 heures se sont écoulées, il ne faut pas prendre la dose oubliée.
- Prenez la dose suivante à l'heure habituelle le lendemain.
- Ne prenez jamais deux doses quotidiennes le même jour.

### ...j'ai vomi le médicament?

- Ne reprenez pas de capsule après les vomissements.
- Poursuivez la thérapie le lendemain à l'heure habituelle.

### ...j'ai pris trop de comprimés /capsules?

- Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

## Quels sont les effets indésirables fréquents?

### Que puis-je faire?

#### Diarrhées

- Prenez sans tarder du loperamide (p. ex. Imodium®) dès l'apparition des diarrhées selon prescription médicale.
- Lors de diarrhées légères, adaptez votre nourriture en mangeant du riz, des bananes et du pain blanc.
- Soyez attentif à boire en quantité suffisante environ 2 litres par jour (p. ex. de l'eau, du thé ou du bouillon).

## **Nausées, vomissements**

- Prenez sans attendre les médicaments antinauséeux prescrits.
- Si vous n'obtenez aucune amélioration dans les 24 heures, contactez votre médecin.

## **Chute des cheveux**

- Faites-vous conseiller par votre équipe soignante pour une perruque ou d'autres moyens adaptés.

## **Douleurs et crampes musculaires**

- Les analgésiques habituels en vente libre sont autorisés.
- N'oubliez pas de signaler ces symptômes à votre médecin lors de votre prochain rendez-vous.

## **Démangeaisons**

- Procédez aux soins de la peau conformément aux instructions de l'équipe soignante.

## **Maux de tête**

- Les analgésiques habituels en vente libre sont autorisés.

## **Fatigue**

- La conduite de véhicules et l'utilisation de machines dangereuses doivent être effectuées avec précaution en cas de fatigue importante.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

## **Quand dois-je informer mon équipe soignante?**

- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexplicables.

**Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez.**

**Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.**

## Que dois-je encore savoir?

- Pendant le traitement, vous ne devez pas absorber de préparation à base de millepertuis. Ces produits et leurs dérivés peuvent interférer avec l'effet du médicament et son efficacité. Abstenez-vous donc de consommer ces produits pendant le traitement.
- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.

## Personnes de contact

Médecin

---

Infirmières

---

Pharmacie

---

Urgences

---

## Remarques

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version : octobre 2020  
Référence : [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch)